

R a p p o r t

a n n u e l

2017



**FAFQ**

Fédération des associations  
de familles du Québec

# Sommaire

Rapport du président .....	3
Conseil d'administration 2017.....	5
Ordre du jour de la 34 <sup>e</sup> assemblée générale annuelle .....	6
Procès-verbal de la 33 <sup>e</sup> assemblée générale annuelle .....	7
<b>Rapport financier.....</b>	<b>11</b>
Partenariat actif.....	13
Calendrier des activités 2018.....	13
Membres de la Fédération des associations de familles du Québec .....	14

# Rapport du président

## Réorientation

Mon prédécesseur avait intitulé son rapport annuel de l'an dernier « Réorganisation » et celui de l'année précédente « Continuité et/ou survie ». Il faisait alors état des difficultés rencontrées dans nos rapports avec le *ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, de l'incertitude que cela avait entraînée tout au long de l'année 2016 et même l'année précédente. À cela s'ajoutait la perte en découlant, celle du personnel constituant notre permanence. Le titre « Réorientation » convient mieux pour décrire notre cheminement de 2017.

À la fin de 2016, le ministère semblait en voie de remettre en question notre statut d'organisme national de loisirs (ONL), lequel nous assure certaines protections, y compris des assurances abordables au bénéfice des associations membres. Au début de 2017, nous devions aussi apprendre à fonctionner sans permanence, en ne nous appuyant que sur du bénévolat, tout en entreprenant les démarches requises pour assurer le maintien de notre statut d'ONL.

Ce contexte explique pourquoi nous avons d'abord reporté le projet de tenir un salon. De plus, nous n'avons pas diffusé de *Nouvelles de CHEZ NOUS* jusqu'en novembre, diffusion qui avait été interrompue à l'été 2016. J'ai quand même transmis quelques lettres aux présidents d'associations pour vous tenir informés de ce qui se passait à la Fédération et ce, en avril, en mai, de nouveau en septembre. J'ai également fait le point lors du salon de Lévis en octobre, allocution qui a été reprise dans un article paru en novembre dans les *Nouvelles de CHEZ NOUS*. Nous avons par ailleurs maintenu le bureau ouvert, mais seulement les vendredis après-midi et ce, afin de permettre aux associations de récupérer leur courrier. Certains membres du conseil d'administration, Marcel St-Amand et Yves Boisvert, notre ancien directeur, ont souvent été présents au bureau, mais en fonction de leur propre disponibilité. C'est pourquoi celui-ci n'était officiellement ouvert que le vendredi.

Nous avons par ailleurs un problème majeur, soit un local devenu inutilement dispendieux, plus de 22 000 \$ par année, en l'absence de personnel pour y travailler. Nous étions liés par un bail qui ne se terminait qu'à l'automne 2018. Informé

depuis 2016 de notre situation, le propriétaire de la bâtisse a fait différentes tentatives pour trouver un nouveau locataire, surtout au printemps et à l'été 2017, mais en vain. Nous l'avons par la suite avisé que nous étions en train de rechercher un local plus approprié à nos besoins et à nos moyens. Il a finalement accepté en janvier dernier de rompre le bail existant si nous acceptions de notre côté de louer un autre local dans la même



**Michel Bérubé**  
Président

bâtisse pour les trois années à venir. Ce local, qui est plus petit, nous convient davantage et notre loyer a été réduit de plus de la moitié. Il est avantageux pour nous de demeurer à la même adresse, ne serait-ce que pour éviter de perdre du courrier.

Pour en revenir à notre cheminement, il faut avouer que l'assemblée générale du 25 mars 2017 nous a grandement encouragés à affronter les difficultés auxquelles la FAFQ était confrontée. La très forte participation des associations à cette assemblée nous a donné de l'énergie, même si quelques-unes menaçaient de quitter le navire ou se montraient plutôt critiques à l'égard de notre incapacité à produire immédiatement un plan de relance détaillé. Mais, nous venions tout juste de recevoir la deuxième tranche de la subvention que le MÉLS s'était engagé à nous verser pour l'année précédente. Le contexte venait à peine de changer.

Ce 25 mars-là, je me suis engagé à assumer la présidence parce qu'il y avait un peu d'espoir de radouber le bateau, pour ne pas dire de le sauver du naufrage. D'autres conditions étaient réunies pour entreprendre une relance. Je remercie d'ailleurs les autres membres du conseil d'administration qui ont accepté de participer à celui-ci malgré l'incertitude qui régnait alors.

M. Marcel St-Amand n'avait plus le droit de siéger au C.A. en vertu de nos règlements, mais ceux-ci lui permettaient toutefois de demeurer trésorier. Il a accepté de rester. Ceci nous a grandement rendu service pour fonctionner sans permanence, nous libérant d'une pléthore d'obligations

héritées de notre ancien fonctionnement et simplifier à la fois notre comptabilité et notre administration pour l'avenir. Marcel en a bavé un peu plus qu'il ne le souhaitait cette année, mais je ne vois pas comment nous aurions pu éviter le naufrage sans son dévouement. Comme il est ingénieur en construction navale, ne soyez pas surpris de m'entendre parler de naufrage et de radoubs! Ceci dit, nous lui devons beaucoup.

Yves Boisvert a lui aussi grandement contribué à assurer notre survie. Avec la perte de notre personnel, c'est une bonne partie de la mémoire institutionnelle qui se serait évaporée si Yves ne s'était pas offert pour nous accompagner. Nous avons conclu un accord de principe avec lui dont j'ai fait mention dans ma lettre aux présidents des associations le 20 septembre dernier. J'écrivais alors : *Comme vous le savez, M. Boisvert n'est plus à l'emploi de la FAFQ. Il accepte cependant des contrats de notre part à un coût raisonnable et sans exiger d'exclusivité. Cet arrangement nous a grandement facilité la vie depuis le licenciement du personnel en octobre 2016. Les associations de familles sont également libres de s'adresser ou non à lui lorsqu'elles ont besoin d'aide pour la finalisation de leurs bulletins ou la mise à jour de leur site Internet. Mais il vous revient alors de vous entendre avec lui sur la nature du service requis et sur le montant exigible pour ce service. Vous êtes également libre de contracter avec une autre personne-ressource de votre choix.*

Yves a notamment reconstruit notre site Internet, produit de nouveaux numéros des *Nouvelles de CHEZ NOUS* et dépanner plusieurs associations aux prises avec des difficultés. À de multiples reprises, il n'a pas exigé de paiement pour dépanner des associations parce qu'il pensait régler le problème rapidement, ce qui n'était pas toujours le cas. Il en aurait coûté passablement plus cher en temps et en dollars si nous n'avions pu bénéficier de ses compétences. Il n'est pas lié à la Fédération par un lien de subordination et sa générosité le porte à se comporter comme un bénévole. Lorsqu'il dépanne une association, il n'est pas sensé le faire à titre personnel, mais parce qu'elle est membre de la Fédération. Je pense que nous devons trouver un moyen cette année pour au moins le dédommager un peu pour cette grande disponibilité.

Je ne reviendrai pas en détail ici sur les activités de représentation qui ont été les miennes au cours de la dernière année. Je le ferai plutôt lorsque j'aurai des résultats concrets à

vous présenter. Ma contribution me semble bien relative par comparaison à celle des personnes que je viens de remercier. Plus souvent qu'à mon tour, je me suis retrouvé avec plusieurs dossiers en suspens, sans savoir de quel côté nous allions finalement avancer. Je suis surtout content de moi pour être passé au travers de cette période d'incertitude chronique et pour avoir en quelque sorte gardé un bon moral malgré un doute omniprésent sur nos chances de survie... pendant une bonne partie de mon mandat, mais plus maintenant.

Nous allons parler cet après-midi du projet de tenir le prochain salon de la FAFQ dans le cadre du *Salon FADOQ 50 ans +*. Le renouvellement de notre salon et la recherche d'une plus grande visibilité pour les associations de familles, voilà deux préoccupations qui sont dans l'air depuis des années. Elles ont de nouveau été exprimées lors de l'assemblée générale de l'an dernier. Nous espérons être sur la bonne voie à ce chapitre. Nous allons aussi tenter cette année de faire parler de nous dans la revue Virage de la FADOQ qui rejoint son demi-million de membres. Nous allons discuter également de la nécessité pour les associations, comme pour la Fédération, de tenir nos sites Internet à jour.

Je voudrais souligner en dernier lieu l'importance pour les associations de maintenir une adresse stable. Il était normal l'an passé de rapatrier votre correspondance à l'adresse d'un membre de votre C.A. si vous doutiez de la survie de la Fédération. Mais ce n'est pas un choix idéal à long terme. Les gens prennent parfois deux ou trois ans avant de se décider à devenir membre d'une association. Leur chèque risque de n'aboutir nulle part lorsque l'adresse qu'ils ont a de nouveau changé. Il en coûte cher pour un casier postal à Postes Canada, mais pas pour celui dont vous pouvez disposer à la Fédération. Nous louons justement un local pour des fins comme celle-là. C'est d'ailleurs un argument qui a pesé lourd dans le choix de demeurer dans le même édifice.

Avec tous les obstacles franchis cette année, nous n'avons plus de raison d'être inquiets comme nous pouvions l'être l'an passé. Souhaitons une longue vie à notre fédération et beaucoup de vigueur aux associations de familles qui en sont membres.

**Michel Bérubé**  
**Président**

# Conseil d'administration 2017



Président :  
**M. Michel Bérubé**  
Québec (QC)  
michelberube22@videotron.ca



Administratrice :  
**Mme Guyane Bellavance**  
Québec (QC)  
gyanebellavance@videotron.ca



Vice-président :  
**M. Yvon Beaulé**  
Québec (QC)  
jumeau25@outlook.com



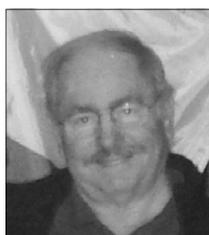
Administrateur :  
**M. François Fugère**  
Lac-aux-Sables (QC)  
ffugere@globetrotter.net



Secrétaire :  
**M. André Belleau**  
Thetford Mines (QC)  
andrebellau45@hotmail.com



Administrateur :  
**M. Henri-Louis Gagnon**  
Québec (QC)  
hlouis.gagnon@sympatico.ca



Trésorier :  
**M. Marcel St-Amand**  
Lévis (QC)  
marcel\_st\_amand@hotmail.com



Administrateur :  
**M. Clément Proulx**  
Rimouski (QC)  
cproulx1949@gmail.com

# Ordre du jour de la 34<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

Samedi, 14 avril 2018, à 9 h 30

Au sous-sol de l'Église Saint-Dominique, 175, Grande-Allée ouest à Québec

- 34.1 Vérification de l'identité des délégués et du quorum;
- 34.2 Ouverture de l'assemblée;
- 34.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 34.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la trente-troisième A.G.A;
- 34.5 Rapport du président sur la période transition que vient de traverser la Fédération;
- 34.6 Affaires financières :
  - 34.6.1 Présentation des états financiers se terminant le 31 décembre 2017
  - 34.6.2 Aperçu sommaire des prévisions budgétaires annuelles pour l'avenir
  - 34.6.3 Nomination du vérificateur pour l'exercice 2018;
- 34.7 Période de questions;
- 34.8 Projet de Salon des associations de familles 2018;
- 34.9 Modifications proposées aux règlements  
La décision prise au dernier CA du 8 février 2018 doit être ratifiée par l'AG. Voici l'extrait du dernier PV de notre CA :

**243.7.3 Modifications proposées aux règlements.**

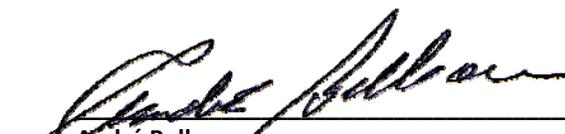
Il est proposé par Michel Bérubé, appuyé d'André Belleau et résolu à l'unanimité que les articles suivants de nos règlements soient modifiés comme suit: \*Le premier alinéa de l'article 4.3.1 se lit actuellement: Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans, jusqu'à l'assemblée générale annuelle où leur mandat prend fin. Un administrateur peut être réélu à **deux** reprises. Un même administrateur ne peut siéger au conseil de la Fédération plus de **six** années consécutives.

En vertu de la modification proposée, il deviendrait: Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans, jusqu'à l'assemblée générale annuelle où leur mandat prend fin. Un administrateur peut être réélu à **trois** reprises. Un même administrateur ne peut siéger au conseil de la Fédération plus de **huit** années consécutives.

\*L'article 4.5.2 se lit actuellement : La mise en candidature doit être formulée par écrit et transmise au comité, par l'un ou l'autre des moyens prescrits à l'article 1.3.4, au moins trente jours avant la tenue de l'assemblée annuelle.

*La formalité décrite au présent sous-paragraphe ne s'applique pas au membre du conseil d'administration qui annonce son intention de se représenter, à l'occasion d'une séance de conseil d'administration précédant l'assemblée annuelle qui marque la fin de son mandat, à la condition que cette intention soit mentionnée au procès-verbal de cette même séance.*
- 34.10 Élection des administrateurs et des administratrices;
  - 34.10.1 Présentation du rapport du Comité de mise en candidature
  - 34.10.2 Nomination à la présidence et au secrétariat d'élection
  - 34.10.3 Nomination de scrutatrices et de scrutateurs;
- 34.10.4 Élection des administratrices et administrateurs;
- 34.11 Ajournement;
- 34.12 Reprise de l'assemblée;
- 34.13 Présentation des dirigeants de la Fédération pour l'année 2018;
- 34.14 Mot du président élu;
- 34.15 Levée de l'assemblée (qui est suivie dans l'après-midi d'un mini-congrès).

  
Michel Bérubé  
Président

  
André Belleau  
Secrétaire

# Procès-verbal de la 33<sup>e</sup> assemblée générale tenue le samedi, 25 mars 2017

à compter de 9 h 30 au Centre communautaire Noël-Brûlart,  
situé au 1229 Avenue Chanoine Morel, Québec. QC.

## Présences:

Claude Trudel, président  
Michel Bérubé, vice-président  
Marcel St-Amand, trésorier  
André Belleau, secrétaire  
François Fugère, administrateur  
Yvon Beaulé, administrateur  
Guyane Bellavance, administratrice

### 33.1 Vérification de l'identité des délégués et du quorum

M. Claude Trudel constate, sur le témoignage d'André Belleau, que plus de 100 personnes représentant environ 75 associations sont déjà présentes à 9 h 45 et qu'il est possible d'ouvrir l'assemblée.

### 33.2 Ouverture de l'assemblée

Après avoir souhaité la bienvenue aux très grand nombre de personnes présentes, le président mentionne que les cahiers contenant le rapport annuel 2016-2017, qui ont été remis à l'entrée, présentent aussi l'ordre du jour en page 5.

### 33.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président propose l'addition du point 33.10.6 pour un ajournement après l'élection, le temps de désigner les officiers au nouveau CA et demande si l'ordre du jour est accepté.

**Résolution: Il est proposé par Mme Cécile Richard, appuyé par M. André Tétreault, d'accepter l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 33.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la trente deuxième assemblée générale annuelle

Le président demande aux participants s'il est nécessaire de faire la lecture complète du procès-verbal. la salle réagissant par la négative, il demande ensuite s'il y a des questions ou des commentaires sur son contenu.

**Résolution: Il est proposé par M. Yvon Gauthier, appuyé par Mme Lise Doyon d'accepter le procès-verbal. La proposition est adopté à l'unanimité.**

### 33.5 Rapport du président

#### 33.5.1 Retour sur l'année 2016/2017

Le président demande à l'assistance s'il est nécessaire de faire la lecture de son rapport tel que contenu dans le cahier qui vient de leur être remis. Les participants lui demandent plutôt de l'expliquer plus en profondeur. Le président rappelle que la période d'incertitude vécue en 2015/2016 en rapport avec l'obtention d'une aide financière récurrente s'est poursuivie en 2016/2017. Cela nous a placé en situation financière très précaire. La réforme d'aide aux organismes nationaux de loisirs (ONL) était en cour. Les documents pour demander une subvention n'arrivaient jamais aux dates promises et de plus étaient modifiés très régulièrement par le ministère.

Malgré un suivi très constant de la part de M. Yves Boisvert, celui-ci recevait comme réponse.... la semaine

prochaine et cette promesse était reportée de semaine en semaine. Dès octobre, devant la situation, des décisions très drastiques ont été nécessaires afin de permettre à la FAFQ de survivre. Le licenciement de tous les employés et des coupures de certains services ont été requis.

Finalement, c'est le 20 décembre 2016, que la FAFQ était convoqué à une rencontre avec les fonctionnaires du ministère pour se faire dire que à compter de maintenant la FAFQ ne pouvait plus recevoir d'aide de leur part. Le président cède la parole à M. Michel Bérubé qui était présent à cette rencontre en compagnie de M. Yves Boisvert et de M. Marcel St-Amand. M. Michel Bérubé nous informe que cette rencontre en a été une d'information seulement. C'est à ce moment que l'on nous a clairement dit qu'à compter de maintenant, il n'y aurait plus de subvention pour la FAFQ et qu'il n'y avait aucune discussion possible. Ils ont suggéré de vérifier auprès du ministère de la Culture ou de voir si une fusion pourrait être possible avec la Fédération des Sociétés d'Histoire et ou celle de Généalogie du Québec ou un autre organisme.

Le trésorier M. Marcel St-Amand, informe l'assemblée que la FAFQ avait dû procéder au rachat de la police d'assurance-vie que nous possédions afin de pouvoir payer les employés et les primes de départ tel que prévus par la loi, et de prendre des arrangements avec tous nos fournisseurs. Il informe aussi l'assemblée qu'une partie de la subvention qui avait été promise pour cette année avait été reçu seulement en novembre et que l'autre partie le serait seulement après la fin de notre année fiscale. À ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de cette partie de subvention.

M. Claude Trudel, président, reprend la parole afin d'expliquer le fonctionnement actuel de la FAFQ avec des bénévoles et aussi le résultat d'une rencontre spéciale que le CA a tenue avec des membres de certaines associations. Il apparaît clairement que la FAFQ doit demeurer et fournir aux membres certains services tels qu'ils apparaîtront lors de la présentation du budget 2017-2018. Dès janvier 2017, une demande d'avis juridique a été formulée, concernant les manières de faire du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) en procédant ainsi, et ce, sans consultations préalables avec les organismes du milieu. Nous avons reçu un accusé de réception mais l'avis juridique se fait toujours attendre. Il mentionne également que le CA de la FAFQ a rencontré, suite à leur demande, deux membres du CA de la Fédération des Sociétés de Généalogie du Québec dans le but de voir les possibilités de fusion, mais, force est de constater qu'il était impensable d'en arriver à une telle fusion, étant donné les orientations très différentes de chacune.

### **33.6 Affaires financières**

**33.6.1** Présentation des états financiers se terminant le 31 janvier 2017 M. Marcel St-Amand, trésorier, explique les différents tableaux en débutant par les pages 12 et 13 attirant l'attention sur 2 points importants soit: « Opinion et Observation » des comptables. Il en explique la portée. Le trésorier nous explique par la suite les pages 23, 14, 15, 16 et 17.

Une question en provenance de l'assistance demandant d'expliquer ce qu'était l'item « Créances douteuses », ce à quoi le trésorier répond qu'il s'agit là de petits montants qui ne pouvaient se retrouver ailleurs dans les états financiers, soient des services aux membres ou d'argent non-connecté.

Une explication est apporté par le trésorier concernant l'assurance-vie que nous avons rachetée et son historique. Madame Lise Doyon remercie le trésorier pour les informations jugées très pertinentes.

**Résolution: Il est proposé par M. Jacques Major, appuyé de M. Benoit Blouin d'accepter le dépôt des états financiers. La proposition est accepté à l'unanimité.**

**33.6.2** Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017-2018

M. Marcel St-Amand présente les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 se trouvant en page 25 du cahier. M. Normand Langlois demande comment on fait pour en arriver à un crédit de 40,000 \$ à l'item 4120. Le trésorier explique que cela correspond à la cotisation des membres à 2 \$ chacun pour environ 20,000 membres. Ce qui implique que presque toutes les associations renouvellent leur adhésion.

M. Normand Langlois demande ce qu'il en devient des salons puisqu'il n'y en a aucune mention. M. St-Amand répond que ces activités pourront se poursuivre mais que celles-ci devront maintenant s'autofinancer. MM. André Roy et Jean-Paul Leclerc s'interrogent à savoir comment la FAFQ va pouvoir offrir des services sans avoir un ou des employés. Aussi quels seront les services maintenus? À cela M. St-Amand répond que pour les services qui seront maintenus, il y a principalement l'assurance-responsabilité, le service internet, l'hébergement des sites internet des associations, les casiers postaux. Pour le moment, des bénévoles s'occupent du minimum requis, en attendant de voir le résultat de cette rencontre. D'autres questions semblables sont posées par MM. Fernand Gagné, Bernard Aubin, Richard Dubé, Régis Soucy et plusieurs autres ayant pour thème: comment allons nous survivre sans aide gouvernementale et que seront les services que nos associations auront au cours de la présente année? M. Georges Roy suggère même l'augmentation de la cotisation afin de dégager une marge plus grande afin de nous permettre d'opérer avec au moins un employé. Ce à quoi M. St-Amand répond que l'on peut aussi envisager d'employer des sous-contractants pour certaines activités tels que les salons. Tous les membres de l'assemblée semblent indiquer leur désir de demeurer au sein de la FAFQ et de lui donner la chance de survivre.

**Proposition: Il est proposé par M. Jean-Paul Leclerc, appuyé par M. Normand Langlois que les prévisions budgétaires pour l'année 2017-2018 soient acceptées tels quel. Proposition adoptée à l'unanimité.**

### **33.6.3 Nomination du vérificateur pour l'exercice 2017-2018**

M. Marcel St-Amand nous informe que puisqu'il n'y aura plus de subvention gouvernementale, il ne sera plus nécessaire de faire auditer nos états financiers par une firme spécialisée comme c'est actuellement le cas et que cela nous ferait épargner plusieurs milliers de dollars par année. Il est proposé que le choix de choisir des vérificateurs soit confié aux membres du CA dans le cours de la présente année.

### **33.7 Discussion d'un nouveau mode de fonctionnement**

Cet item a été abondamment discuté lors des points précédents, seuls quelques suggestions sont mentionnées. Mme Lise Labrecque abonde dans ce sens. Mme Pierrette Vachon-L'Heureux suggère que la FAFQ s'intéresse d'avantage à organiser des voyages vers les pays de nos ancêtres. Mme Lise Doyon fait remarquer à l'assemblée que le coût d'envoi des bulletins papiers envoyés par la FAFQ est de beaucoup inférieur à ce qu'il en coûte pour les envoyer individuellement par chacune des associations.

### **33.8 Adoption d'une proposition de fonctionnement**

**Proposition: Il est proposé par M. Fernand Lambert, appuyé par Mme Pierrette Vachon-L'Heureux que le fonctionnement proposé lors des points précédents soit accepté. Proposition acceptée à l'unanimité.**

### **33.9 Information sur le Carrefour de généalogie de l'Amérique française**

M. Michel Bérubé, représentant la FAFQ au sein de l'organisme qui pilote ce projet, Espace Solidaire, nous fait rapport de la situation et nous mentionne même que le projet prévu originalement à l'église St-Jean-Baptiste pourrait changer d'endroit. Pour notre Fédération, cela représenterait beaucoup de visibilité ainsi que de grandes opportunités pour nos associations de familles.

### **33.10 Élection des administratrices et des administrateurs**

Deux postes d'administratrices ou d'administrateurs dont à combler, soit celui de M. Claude Trudel, non rééligible et de M. Marcel St-Amand, non rééligible. Le nombre d'années de 6 ans ayant été atteint pour chacun.

### **33.10.1 Présentation du rapport du Comité de mise en candidature**

André Belleau mentionne que quatre mises en candidature ont été reçues.

**Proposition: Il est proposé par M. Denis Leblond, appuyé de Mme Cécile Ducharme de recevoir le rapport du Comité de mise en candidature**

Mme Suzanne Vermette désire de désister.

M. Jacques Pelletier se retire également.

Il ne reste alors que 2 mises en candidature, soit celle de M. Henri-Louis Gagnon et celle de M. Clément Proulx.

Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée.

**Résolution: Il est proposé par M. Denis Leblond, appuyé de Mme Cécile Ducharme, le renouvellement du conseil d'administration avec les deux candidatures reçues.**

### **33.10.2 et 33.10.3 Nomination d'une présidente ou d'un président d'élection et secrétaire d'élection**

Comme il n'y a pas nécessité de tenir une élection, il est proposé par M. Jacques Morin qu'André Belleau préside la rencontre du CA qui est nécessaire pour la détermination des postes de dirigeants

### **33.10.4 et 33.10.5 Nomination de scrutatrices ou scrutateurs et élections des administrateurs**

Aucune élection.

### **33.10.6 Ajournement**

Le président informe l'assemblée que la réunion est ajournée pour procéder à l'élection des dirigeants de la Fédération

### **33.11 Présentation des dirigeants de la Fédération pour l'année 2017-2018**

M. André Belleau présente les résultats obtenus:

Président: M. Michel Bérubé,

Vice-président: M. Yvon Beaulé,

Trésorier: M. Marcel St-Amand,

Adjoint-Trésorier: M. Clément Proulx,

Secrétaire: M. André Belleau,

Administratrice: Mme Guyane Bellavance,

Administrateurs: M. François Fugère et M. Henri-Louis Gagnon

### **33.12 Mot de la présidente ou du président élu**

M. Michel Bérubé nous adresse quelques mots et nous fait une petite remarque à l'effet que M. Marcel St-Amand conserve son poste de trésorier pour la prochaine année. Une disposition dans les règlements de la FAFQ permet une telle situation. Cependant, il sera assisté de M. Clément Proulx.

### **33.13 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé vers 12 h 10, il est proposé par M. Jean-Paul Leclerc appuyé de M. Jacques Morin et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

# Rapport financier

## BALANCE DE VÉRIFICATION

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
En caisse au 1 janvier 2017	40062,17	
Revenu Québec	6531,71	
Subvention	41152,00	
Cotisations	31520,00	
Avances	(742,96)	
Assurances	2002,00	
Hébergement web	3103,00	
Casiers postaux	1820,00	
Infographie	3030,31	
Postage	220,97	
Salon automne	7850,00	
Autres (succession Dionne)	6820,59	
TPS à payer	612,09	
TVQ à payer	1230,63	
Frais de caisse		323,18
Hébergement web		2625,52
Déplacements		676,90
Maintien du bureau		3000,00
Min. Revenu Canada		4260,43
Min. Revenu Québec		3930,43
Pénalité de retard Canada		349,22
Pénalité de retard Québec		808,21
TPS/TVQ		1017,07
IGIF		34,00
Loyer		22428,84
Postes		291,49
Téléphone + Internet		592,09
Assurances		2357,67
Editions Téléphone Rouge		17813,42
Aubé Anctil comptables		4890,00
Dynacom		1329,36
Salon Automne		8695,03
Yves Boisvert Média		3895,03
Autres (remboursement salon)		1913,79
TPS à recevoir		2090,54
TVQ à recevoir		4163,92
En caisse au 31 décembre 2017		57726,37
Total	145212,51	145212,51
Les associations nous doivent	4043,37	
Nous donnons des crédits pour		2159,34
Donc il nous reviendrait	1884,03	

Boucherville, ce 19 mars 2018

**Objet : Rapport financier 2017 de la FAFQ – Commentaires**

Chères amies et chers amis de la Fédération,

Aux états financiers, retenons l'encaisse au 31 décembre 2017 de 57 726,37 \$, un surplus de 17 664,20 \$ sur l'encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce qui représente une nette amélioration dans les circonstances déjà relatées par le président. Bref, ce rapport soumis par le trésorier me semble respecter les règles de l'art en tous points. Il confirme que la situation financière de la Fédération est saine. Tant mieux ! La Fédération peut maintenant regarder en avant avec une plus grande assurance. Des remerciements au conseil d'administration qui a su maintenir le cap malgré les sérieuses difficultés ! Enfin, souhaitons bonne chance au nouveau conseil appelé à poursuivre la mission.



André Provost,

Ancien vice-président de la FFSQ et ancien président de l'APPA

## Partenariats actifs

- FADOQ (Québec et Chaudière-Appalaches)
- Berceau de Kamouraska
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec – les centres régionaux
- Association acadienne de la région de Québec
- Centre de la francophonie des Amériques
- Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs
- Conseil québécois du loisir
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal – Marché public de Pointe-à-Callière
- Québec-France – avec les sections régionales et les associations Québec-France et France-Québec
- Racines Normandes
- Regroupement Loisir Québec
- Ressources humaines et Développement social Canada
- Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
- Les sociétés de généalogie, les sociétés d'histoire et d'interprétation du patrimoine ainsi que d'autres organismes liés à notre champ d'activités
- Unité régionale de loisir et sport Capitale Nationale et les URLS des régions visitées lors de nos activités
- Université Laval, département d'Histoire

## Partenariats à développer

- Avec les communautés francophones canadiennes
- Avec les communautés franco-américaine, française et belge (partenariat internationaux)

## Calendrier des activités 2018

### Événements

Salon de la FADOQ

### Dates

28, 29 et 30 septembre 2018

Révisé le 4 mars 2018

# Membres de la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ)

## Associations de familles

Association des Asselin inc.  
Association des Auclair d'Amérique  
Association des descendants de Nicolas Audet dit Lapointe inc.  
Association des Barrette d'Amérique inc.  
Association des Belleau dit Larose d'Amérique  
Association des Bernier d'Amérique inc.  
Association des familles Bérubé inc.  
Association des familles Besner inc.  
Association des Blais d'Amérique  
Association des familles Blanchet et Blanchette d'Amérique  
Association des Blouin d'Amérique  
Association des descendants de Lazare Bolley  
Association des familles Boulianne inc.  
Association des Boutin d'Amérique inc.  
Association des familles Brouillard inc.  
Association des familles Campagna et alliés  
Familles Caron d'Amérique  
Association des Chabot  
Association des familles Champagne inc.  
Association des Charron et Ducharme inc.  
Association des Chouinard d'Amérique du Nord  
Association des familles Cliche inc.  
Association des Cloutier d'Amérique  
Association des Corriveau d'Amérique  
Association des familles Cossette  
Association des Côté d'Amérique  
Association des familles Couture d'Amérique  
Association de familles De Grandmaison  
Association des familles Demers inc.  
Association des Dion d'Amérique inc.  
Les Doyon d'Amérique inc.  
Association des Dubé d'Amérique  
Association des familles Dubois inc.  
Association des familles Durand inc.  
Association des familles Ebacher-Baker  
Amical Falardeau  
Association des Faucher et Foucher inc.  
Association des familles Fortier inc.  
Association des Fortin d'Amérique  
L'Association des Fournier d'Amérique  
Les descendants des Fréchette inc.  
Association des familles Frigon inc.  
Association des familles Gagné-Bellavance d'Amérique inc.  
Les familles Gagnon et Belzile inc.  
Association des Gauthier d'Amérique  
Association des familles Gautreau inc.  
Association des familles Gauvin d'Amérique  
Association des familles Gilbert  
Association mondiale des descendants d'Éléonore de Grandmaison  
Association des familles Grondin d'Amérique inc.  
Association des familles Héroux inc.  
Les descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher (1655) inc.  
Association des familles Huard inc.  
L'Association des familles Jobin d'Amérique  
Association des Juneau d'Amérique inc.  
Association des familles Kirouac inc.  
Association des Labrecque inc.  
Association des Lambert d'Amérique inc.  
Association les Langlois d'Amérique  
Association des famille Laplante du Québec inc.  
Les familles Laroche et Rochette inc.  
Association des familles Leblond inc.  
Association des familles Leduc inc.  
Association des descendants de Noël Legault dit Deslauriers inc.  
Les descendants de Jacques Lehoux inc.  
Regroupement des descendants de Jacques LeMarchant et de Françoise Capel  
Association des familles Lemay, dit Delorme, dit Poudrier  
Association des Descendants des Lemieux d'Amérique  
Association des familles Lemire inc.  
Association des Lepage d'Amérique inc.  
L'Association des familles Lessard inc.  
Association des familles Létourneau d'Amérique  
Association des Levasseur d'Amérique inc.  
Association Lévesque inc.  
Association des familles Loignon inc.  
Association des Major-Bontron d'Amérique  
Association des familles Malenfant d'Amérique inc.  
Association des familles Marcotte inc.  
Association des familles Marquis inc.  
Association des Martineau d'Amérique

Association des Mathon d'Amérique inc.  
Association des familles Michaud inc.  
Association des familles Michel et Taillon d'Amérique  
Les descendants de Pierre Miville inc.  
Association des Moisan d'Amérique  
Association des familles Montambault inc.  
Association des Morin d'Amérique inc.  
Association des familles Morissette inc.  
Association des familles Nau inc.  
Association des Normand d'Amérique  
Les descendants de Jean Ouimet inc.  
Les familles Pagé d'Amérique  
Association des familles Parent d'Amérique  
Association des familles Parenteau inc.  
Association des familles Pelletier inc.  
Association des familles Pépin, Lachance et Laforce  
Association des familles Perron d'Amérique inc.  
Les descendants de Louis Pinard inc.  
Association des familles Plante inc.  
Association des Proulx d'Amérique  
Association des familles Provencher inc.  
Association des familles Racine inc.  
Association des familles Rasset  
Association des familles Raymond (Faugas)  
Association des familles Renaud  
Association des familles Richard inc.  
Association des familles Riopel / Riopelle  
Association des familles Rioux inc.  
Association internationale des familles Rivard  
Association des familles Robitaille inc.  
Association des familles Rodrigue inc.  
Association des familles Roy d'Amérique  
Association des Saindon de l'Amérique du Nord  
Association des familles Saint-Amand inc.  
Association des descendants de Paul Bertrand dit Saint-Arnaud  
Association des familles Saint-Pierre-Dessaint inc.  
Association des Séguin d'Amérique  
Association des familles Soucy inc.  
Association des familles Tanguay inc.  
Les familles Tardif d'Amérique inc.  
Association des descendants de Louis Tétreau  
Association des familles Théberge inc.

Association des familles Thériault d'Amérique inc.  
Ralliement des familles Jean et Pierre Therrien  
Association des familles Thiboutot/Boutot d'Amérique  
Les Tifault d'Amérique inc.  
La famille Trudel (le) inc.  
Association des Descendants de Paul Vachon (Familles Vachon & Pomerleau)

#### **Membres associés**

Association démocratique des retraités  
Société d'histoire des filles du Roy



Conseil  
québécois  
du  
LOISIR



**FAFAQ**

Fédération des associations  
de familles du Québec

650, rue Graham-Bell, bur. 210  
Québec QC G1N 4H5  
Tél.: (418) 266-6670  
[www.fafq.org](http://www.fafq.org)